

Directives pour remplir la fiche de renseignements sur la capacité de production à l'intention des pomiculteurs de la Colombie-Britannique (C.-B.).

Cette fiche de renseignements sur la capacité de production doit être remplie par tous les pomiculteurs de la C.-B. qui sont de **nouveaux participants** au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). Les pomiculteurs qui ont envoyé la fiche de renseignements avec leur demande au titre du PCSRA de 2003 n'auront pas besoin de soumettre à nouveau la fiche de renseignements sur la capacité de production de 2004.

Pour 2004 : inscrire le nombre d'acres de pommiers dans la catégorie appropriée en s'appuyant sur l'âge et la densité.

Pour 1999 jusqu'à 2003 : vous avez deux options pour fournir les données historiques :

a) Inscrire le nombre d'acres de pommiers pour chaque année dans la catégorie appropriée en s'appuyant sur l'âge et la densité. Cette option offre l'information la plus précise et représente la méthode recommandée.

OU :

b) Inscrire le nombre total d'acres de pommiers pour chaque année à la ligne 5094 *Pommes, 5 ans et plus de production de fruits*. Si vous utilisez cette option, chaque année de référence sera mesurée en fonction des unités de production maximum.

Remarque : Lorsque vous inscrivez les renseignements concernant la production de 2004 sur la page de l'inventaire des récoltes de la demande (page 2), vous devez utiliser les codes suivants :

- 5087 Pommes, arbres non productifs (vous n'indiquerez que les superficies cultivées)
- 5088 Pommes, 1^{re} année de la production de fruits, densité faible
- 5089 Pommes, 1^{re} année de la production de fruits, densité moyenne
- 5090 Pommes, 1^{re} année de la production de fruits, densité élevée
- 5091 Pommes, de la 2^e à la 4^e année de la production de fruits, densité faible
- 5092 Pommes, de la 2^e à la 4^e année de la production de fruits, densité moyenne
- 5093 Pommes, de la 2^e à la 4^e année de la production de fruits, densité élevée
- 5094 Pommes, 5 ans et plus de production de fruits

Veillez remplir la *fiche de renseignements sur la capacité de production* et l'insérer avec le formulaire supplémentaire du PCSRA de 2004 lorsque vous l'enverrez à l'Administration du PCSRA. Si vous avez déjà envoyé votre formulaire supplémentaire du PCSRA de 2004, veuillez faire parvenir la *fiche de renseignements sur la capacité de production* à l'Administration du PCSRA avant le **30 septembre 2005**. Cette mesure permettra à l'Administration de traiter votre demande plus rapidement. N'oubliez pas d'inscrire votre nom et votre NIP en haut de la *fiche de renseignements sur la capacité de production* et faites parvenir le tout à :

Administration du PCSRA

Case postale 3200
Winnipeg, Manitoba R3C 5R7

Si vous avez des questions, veuillez appeler l'Administration du PCSRA au numéro sans frais suivant : 1 866 367-8506.

Nom : _____

NIP _____

POMICULTEURS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (C.-B.)

RENSEIGNEMENTS SUR LA CAPACITÉ DE PRODUCTION

Cette fiche de renseignements sur la capacité de production doit être remplie par tous les pomiculteurs de la C.-B. L'Administration du PCSRA utilise les renseignements de cette fiche pour rectifier les marges de production de l'année de référence, au besoin, et pour déterminer et représenter tout changement structurel ayant pu se produire dans l'exploitation agricole.

Code	Description de l'inventaire/âge de l'arbre	*Densité de plantation	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	Pourcentage de partenariat							
5087	Pommes, arbres non productifs	S.O.						
5088	Pommes, 1 ^{re} année de la production de fruits, densité faible	Faible						
5089	Pommes, 1 ^{re} année de la production de fruits, densité moyenne	Moyenn e						
5090	Pommes, 1 ^{re} année de la production de fruits, densité élevée	Élevée						
5091	Pommes, de la 2 ^e à la 4 ^e année de la production de fruits, densité faible	Faible						
5092	Pommes, de la 2 ^e à la 4 ^e année de la production de fruits, densité moyenne	Moyenn e						
5093	Pommes, de la 2 ^e à la 4 ^e année de la production de fruits, densité élevée	Élevée						
5094	Pommes, 5+ ans de production de fruits	S.O.						

Remarque : Indiquez le nombre d'acres (possédés, loués et votre part d'acres à titre de métayer si vous louez une partie) pour cette exploitation pour les années applicables (de 1999 à 2004). Si vous êtes partenaire, indiquez 100 % des superficies cultivées. Inscrivez le nombre d'acres de pommiers pour chaque année dans la catégorie appropriée en vous appuyant sur l'âge et la densité tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Description de l'inventaire et âge de l'arbre

Pommes, arbres non productifs – le nombre d'acres de pommiers dont vous n'attendez pas la récolte de fruits cette année-là. Ces données ne comprennent pas les arbres qui ne produisent pas de fruits en raison de circonstances indépendantes de votre volonté, comme le gel. Elles comprennent les arbres replantés qui ne produisent pas de fruits qui seront récoltés cette année-là.

Pommes, 1^e année de production de fruits – le nombre d'acres de pommiers dont vous attendez la récolte de fruits pour la première année.

Pommes, de la 2^e à la 4^e année de production de fruits – le nombre d'acres de pommiers dont vous attendez la récolte de fruits pour la 2^e, 3^e et 4^e année.

Pomme, 5 ans et plus de production de fruits – le nombre d'acres de pommiers mûrs dont vous attendez la récolte de fruits pour la 5^e année et pour toute autre année supplémentaire.

***Densité de plantation**

Densité faible - moins de 500 arbres par acre.

Densité moyenne - entre 500 et 999 arbres par acre.

Densité élevée - 1 000 arbres et plus par acre.